

Service | Mis à jour le 28 octobre 2021

Pass transport

● **Disponible** | Saint-André (974)

Service cumulable

Mobilité

Aide financière

Une aide financière pour faciliter le déplacement des personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne et favoriser leur autonomie (courses, docteurs, loisirs...) en mobilisant les taxiteurs agréés par le Département et le réseau Car Jaune.

En présentiel

402 Rue de la Gare
Bloc A
97440 Saint-André

Publics

Profils

- Adultes en situation de handicap

Critères

- Personne ne nécessitant pas de véhicule adapté
- Reconnaissance de la Commission des Droits et de l'Autonomie pour les Personnes Handicapées (CDAPH)

Pré-requis, compétences

- Aucun

Modalités

Pour l'accompagnateur

- Sollicitez la personne à contacter sur cette fiche service
- Téléphoner

Pour le bénéficiaire

- Sollicitez un accompagnateur afin qu'il contacte la personne référente de ce service au sein de la Maison Départementale la plus proche de chez vous

Justificatifs

- Aucun

 **Connectez-vous**

Accédez aux informations de contact et mobilisez ce service pour votre bénéficiaire.

Description

Combien ?

C'est une aide individuelle de 300 € par an attribuée pour 3 ans, versée annuellement sous forme de chèques nominatifs ;

- Un chèque Pass Transport = 3 € ;

- Chaque bénéficiaire reçoit donc pour l'année, 2 carnets de 50 chèques ;